

2018

Bon à savoir :

- Le compostage permet de réduire considérablement vos déchets !



Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique.

La Communauté de Communes vous propose deux modèles de composteurs, en bois ou en plastique de 400 ou 600 litres (à respectivement 10€ ou 15€).

Renseignements et réservations : 05 53 40 46 75.

■ Quatre déchèteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais.

L'accès y est **GRATUIT** sur présentation de votre carte individuelle d'accès. Pour l'obtenir, complétez le formulaire disponible auprès de Fumel Vallée du Lot.



■ Si vous avez trop de déchets à éliminer et que vous ne pouvez pas vous déplacer en déchèterie, vous avez la possibilité **de louer une benne de 8m³ pour 38€, apportée à votre domicile** pour une durée de 4 jours maximum.

Information - réservation 06 84 14 73 51.

RAPPEL DE LA LOI

- Stop au brûlage des déchets !
Le brûlage des déchets (y compris des déchets verts) est interdit toute l'année!
Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 € (art. 165 du Règlement Sanitaire Départemental et art. 131-13 du Code Pénal).

- Stop aux dépôts sauvages !

Il est formellement interdit de déposer des déchets sur le sol ou de les abandonner sur la voie publique ou privée. (art. R. 632.1 et R. 635.8 du Code pénal. Contravention de 2^{ème} ou 5^{ème} classe (allant de 150€ à 3 000€).

Conception - réalisation : Service Communication Fumel Vallée du Lot / Imprimerie Blayac (Fumel 47500) en 15 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

CALENDRIER de ramassage

ENCOMBRANTS - FERRAILLES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les déchets trop volumineux que vous ne pouvez pas transporter à la déchèterie (matelas, meubles, congélateur...).

Comment procéder ?

Prenez rendez-vous auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot la semaine précédant la collecte, au **05 53 40 46 75** ou au **06 84 14 73 51**.

L'ensemble des collectes sont mensuelles : sortez vos déchets devant chez vous **UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte.**

BRANCHAGES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 10cm et la longueur 2m. La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches ne sont pas collectées. Le tas de déchets végétaux doit être au maximum de 2m³.

Comment procéder ?

Les branches sont ramassées **sans rendez-vous** dans les centres-villes des communes.

Service Environnement FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - 05 53 40 46 75 - 06 84 14 73 51 - www.cc-dufumelois.com

Service Environnement FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - 05 53 40 46 75 - 06 84 14 73 51 - www.cc-dufumelois.com



ENCOMBRANTS - FERRAILLES

PENSEZ À PRENDRE RENDEZ-VOUS avec le service environnement de
Fumel Vallée du Lot au 05 53 40 46 75 ou au 06 84 14 73 51

LUNDI

Blanquefort-sur-Briolance / Cuzorn / Fumel / Lacapelle-Biron
Saint-Front-sur-Lémance / Sauveterre-la-Lémance

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

8 5 5 9 14 4 2 6 3 1 5 3

MARDI

Bourlens / Condezaygues / Montayral / Monsempron-Libos /
Saint-Georges / Saint-Vite / Trentels

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

9 6 6 10 15 5 3 7 4 2 6 4

MERCREDI

Anthé / Auradou / Cazideroque / Courbiac / Dausse / Frespech
Masquières / Massels / Massoulès / Penne d'Agenais
Saint-Sylvestre-sur-Lot / Thézac / Tournon d'Agenais / Trémonts

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

10 7 7 11 16 6 4 8 5 3 7 5

BRANCHAGES

(Collecte des centres villes sans rendez-vous)

MERCREDI

Condezaygues / Saint-Vite / Tempoure et Cézérac

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

17 14 14 18 23 13 11 22 12 10 14 12

JEUDI

Fumel

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

18 15 15 19 24 14 12 23 13 11 15 13

VENDREDI

Montayral / Monsempron-Libos

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

19 16 16 20 25 15 13 24 14 12 16 14

MERCREDI

Saint-Sylvestre-sur-Lot

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

24 21 21 25 30 20 18 29 19 17 21 19

JEUDI

Penne d'Agenais

JAN. FÉV. MAR. AVR. MAI. JUN. JUL. AOU. SEP. OCT. NOV. DÉC

25 22 22 26 31 21 19 30 20 18 22 20

POUR LES CAMPAGNES ET LES AUTRES COMMUNES :

prendre rendez-vous auprès du service environnement au
05 53 40 46 75 ou au 06 84 14 73 51.